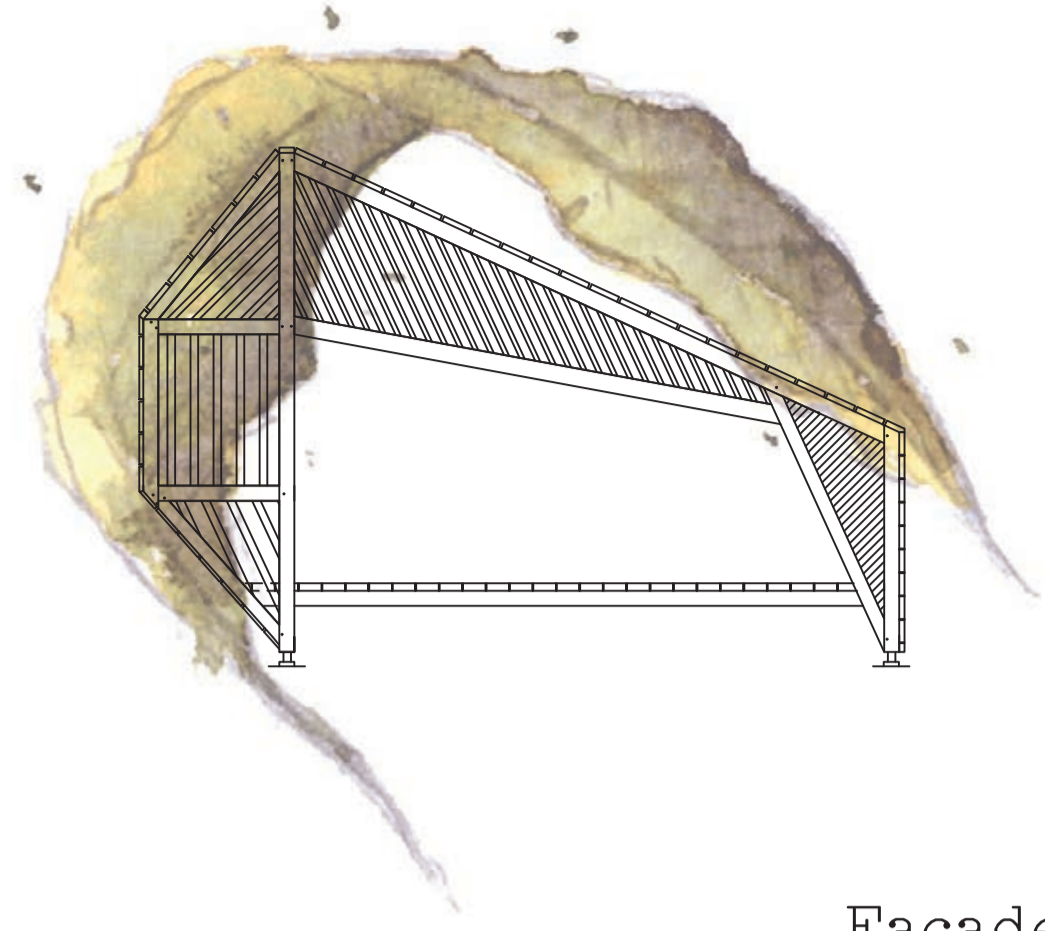


MICROARCHITECTURES AU LAC DU LARAGOU

Modules de protection et assise



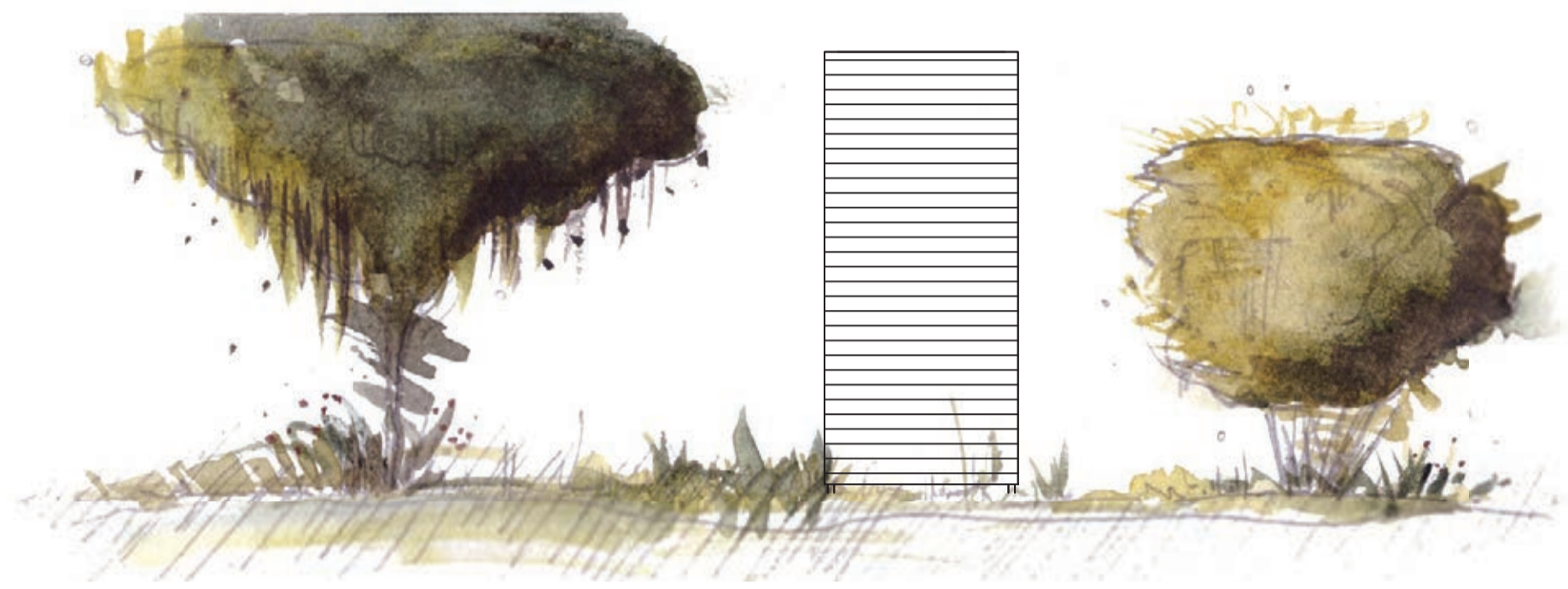
Dénomination du Module : Protection
 Situation: Au niveau d'espaces ouverts, près des champs
 Matériaux : Ossature bois Robinier et panneaux de caisses d'import/export
 Utilisation: Petite banquette protégée du soleil ainsi que des intempéries, offrant la vue sur le lac
 Nombre sur site : Deux

Dénomination du Module : Assise
 Situation: Près d'espaces boisés
 Matériaux : Ossature bois Robinier et panneaux de caisses d'import/export
 Utilisation: Petite banquette offrant une vue sur le lac
 Nombre sur site : Deux

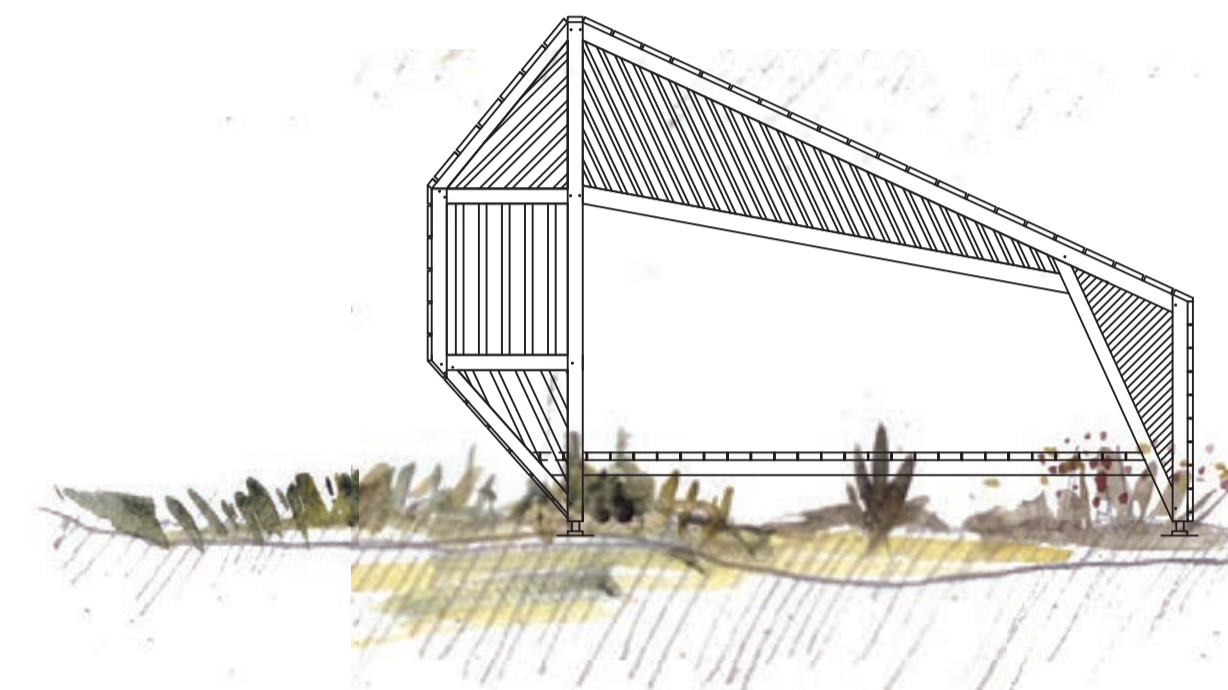


Situation des modules autour du lac

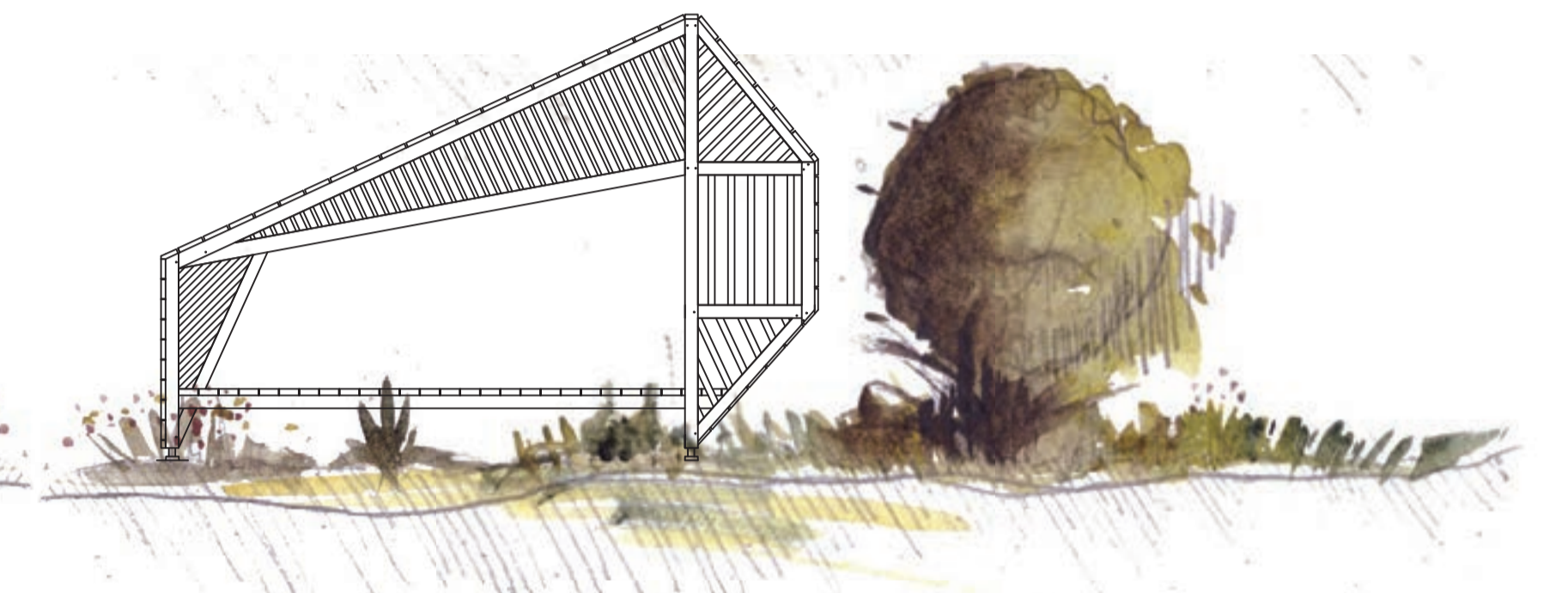
Façade Ouest Ech.1:50



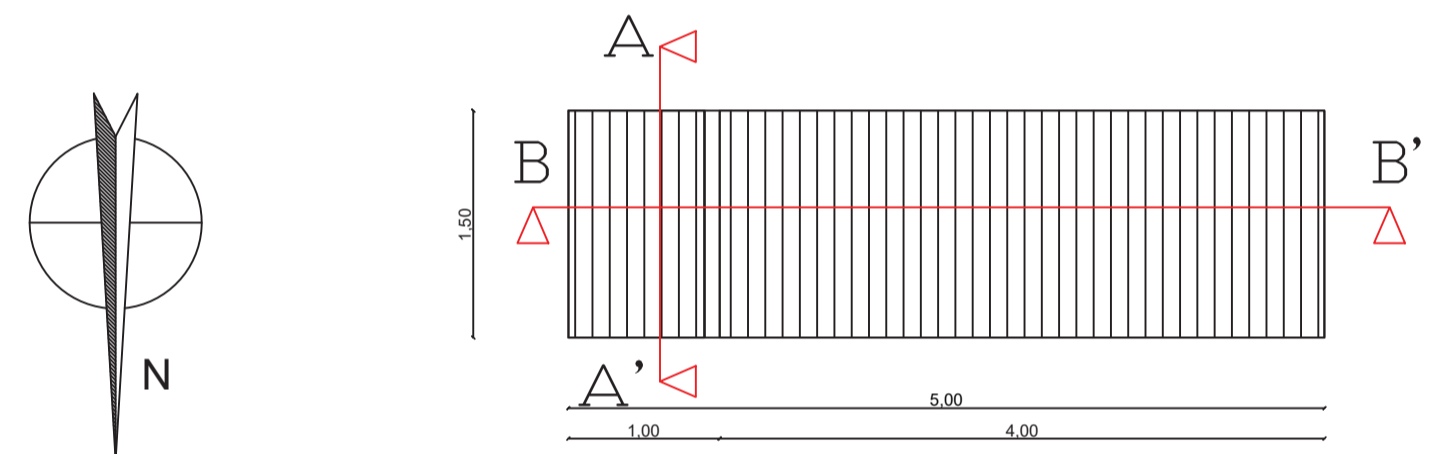
Façade Nord Ech.1:50



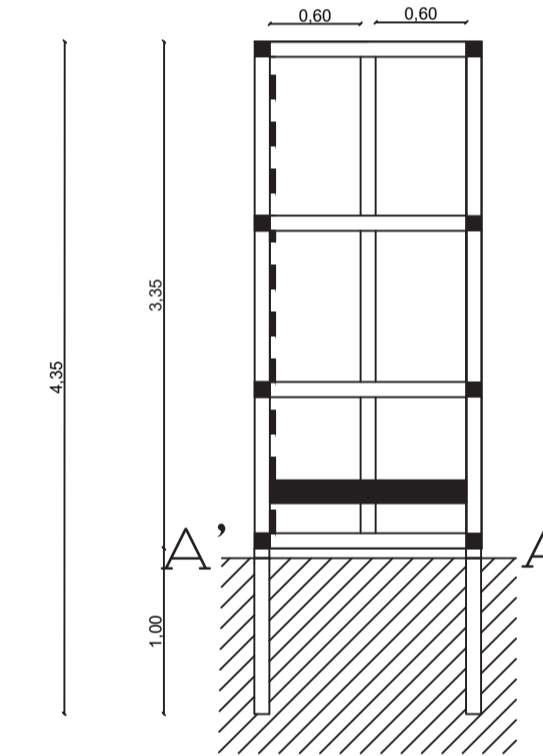
Façade Sud Ech.1:50



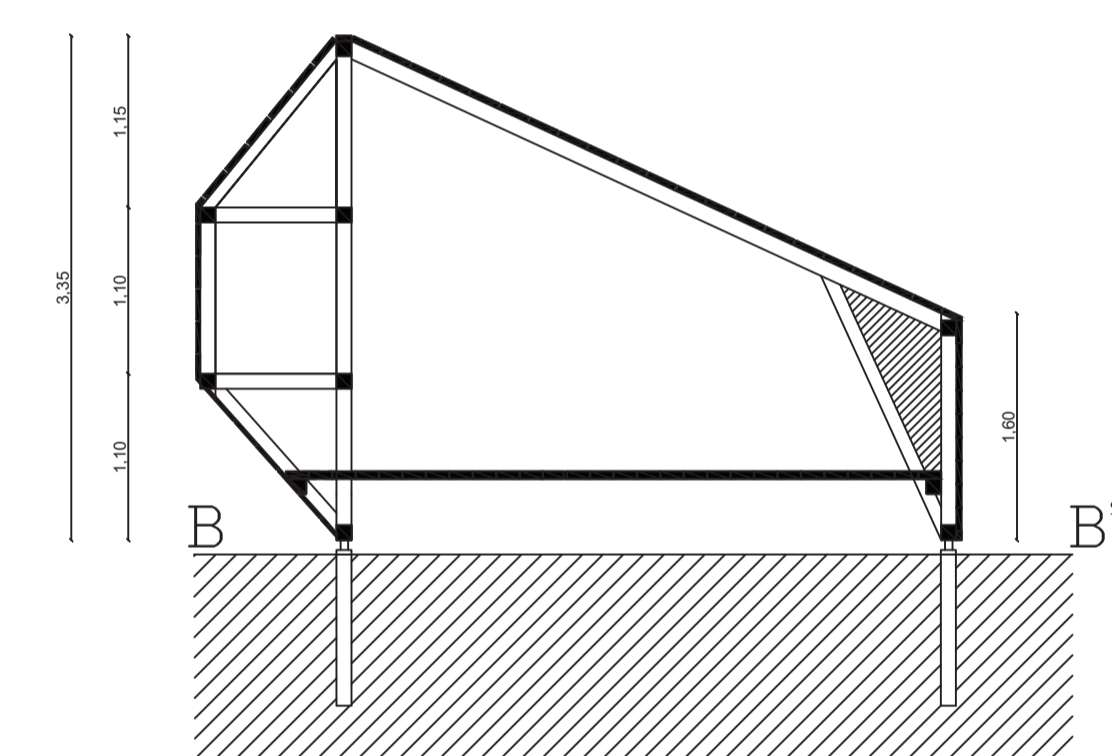
Plan de masse Ech.1:50



Coupe AA' Ech.1:50



Coupe BB' Ech.1:50



Ce module permet de se protéger du soleil et de la pluie. Il se situe au niveau des open-space. On a donc une vue sur les collines/ champs ainsi que sur la fin du lac.

Ce côté-ci, on s'y arrête moins étant donné que l'on est à découvert. La balade est plus monotone et l'ajout de ces modules permettra de redynamiser la marche.

Ce module est à la lisière d'un bois, il est donc la plupart du temps protégé du mauvais temps ainsi que du soleil. Il est donc composé seulement d'assise.



Mise en situation du module protection



Mise en situation du module protection



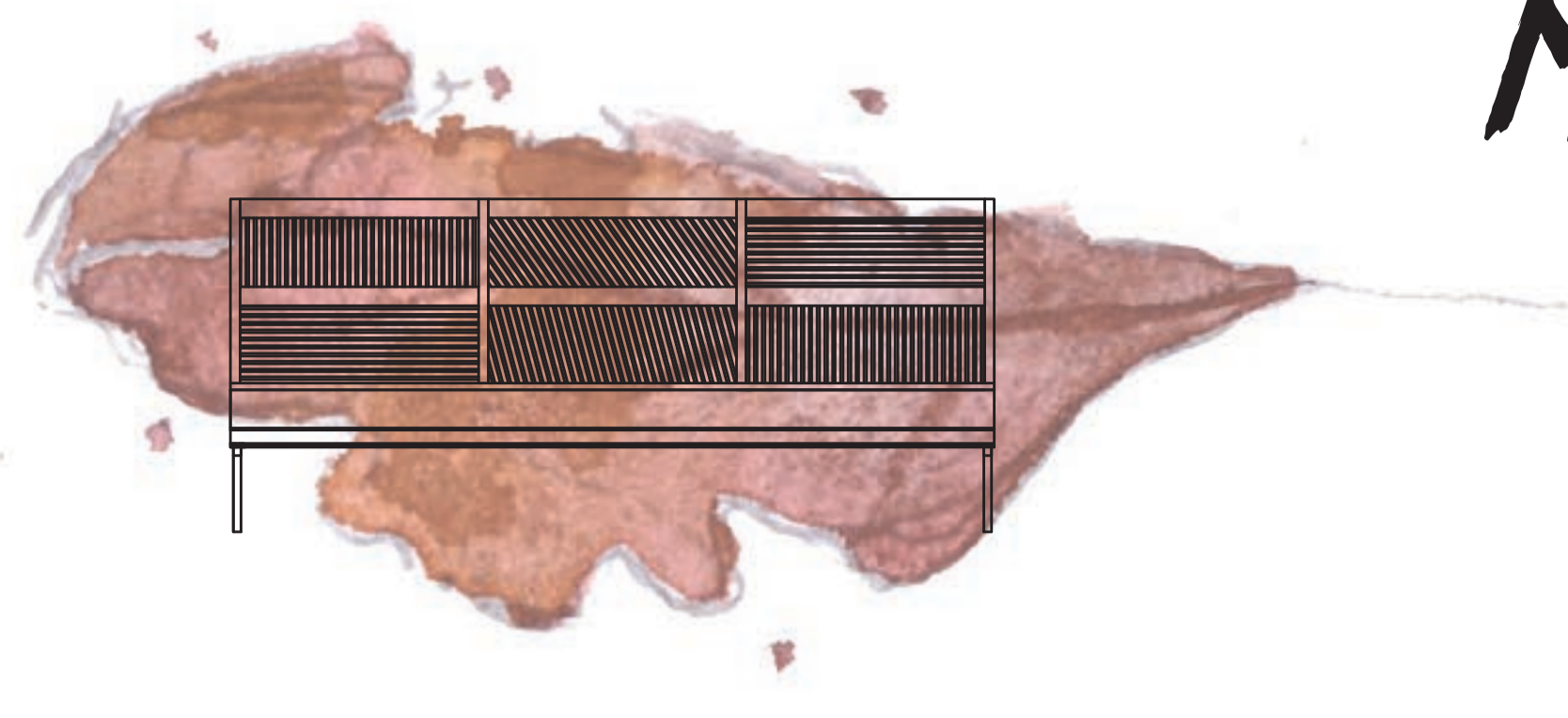
Le module découvert par tous



Mise en situation du module assise

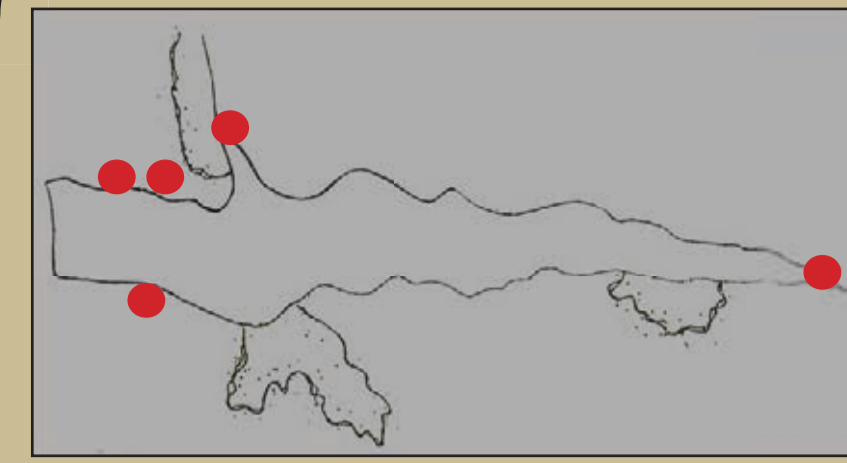
MICROARCHITECTURES AU LAC DU LARAGOU

Module franchissement et toilettes

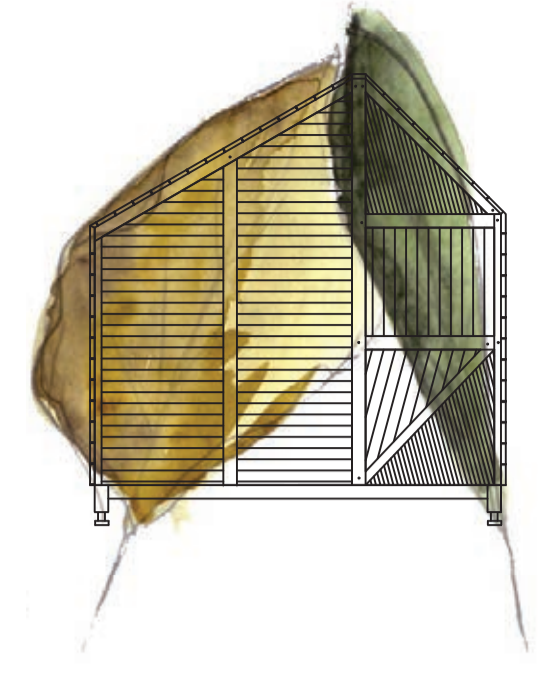


Dénomination du Module : Franchissement, petits ponts
 Situation: Bras de cours d'eau qui séparent les cheminements
 Matériaux : Ossature bois Robinier et panneaux de caisses d'import/export
 Utilisation: Pont avec assises pour admirer la vue
 Nombre sur site : Trois

Dénomination du Module : Toilettes publiques
 Situation: Près des parkings, club aviron et Guinguette
 Matériaux : Ossature bois Robinier et panneaux de caisses d'import/export
 Utilisation: Toilettes sèches respectueuses de l'environnement
 Nombre sur site : Deux



Situation des modules autour du lac

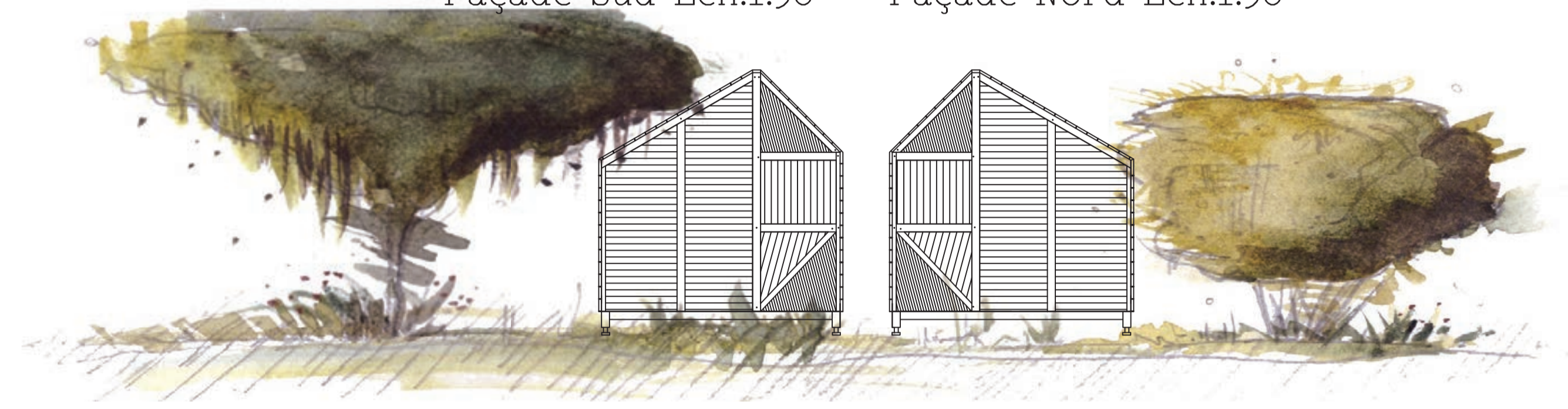
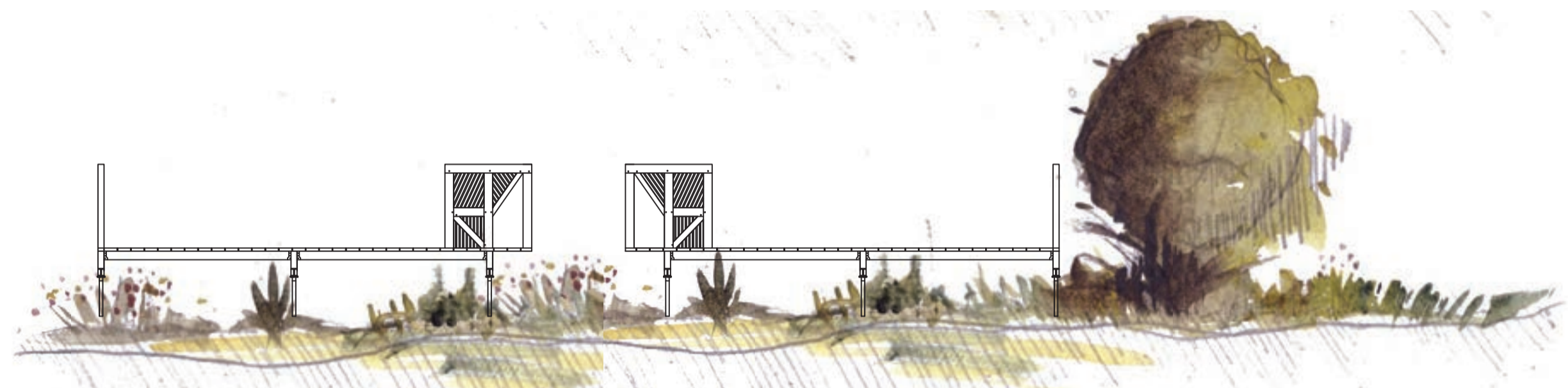


Façade Sud Ech.1:50

Façade Nord Ech.1:50

Façade Sud Ech.1:50

Façade Nord Ech.1:50



Coupe CC' Ech.1:50

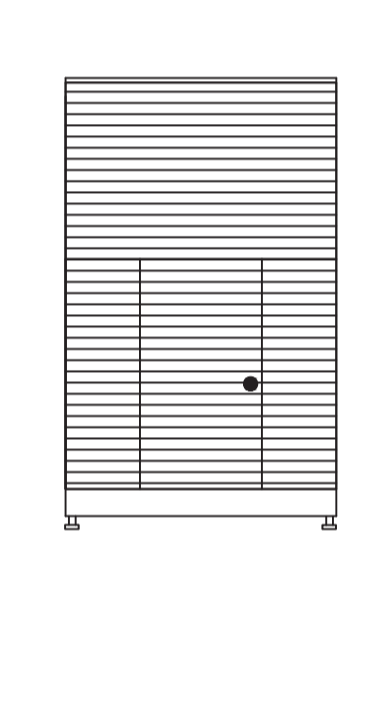
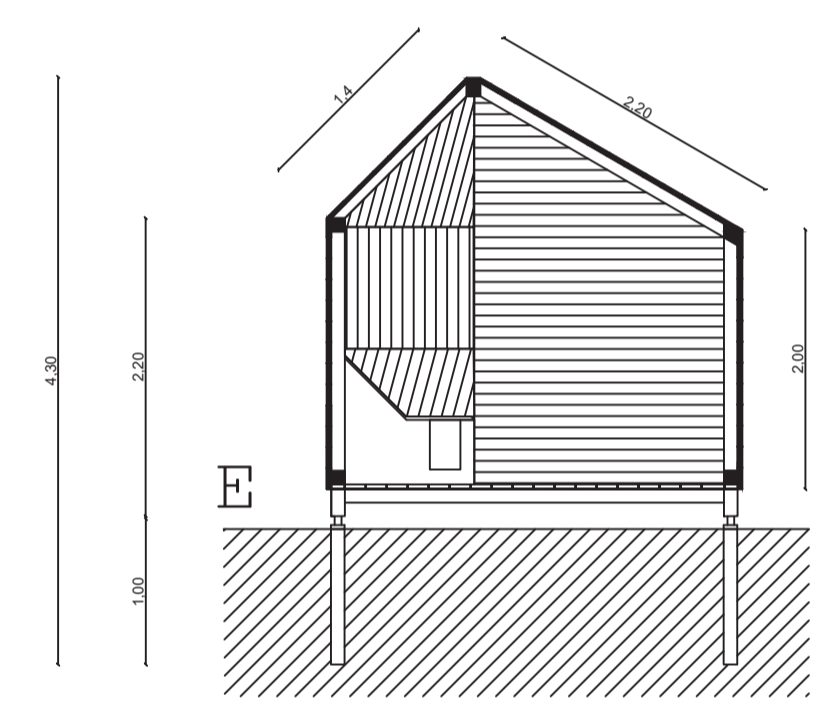
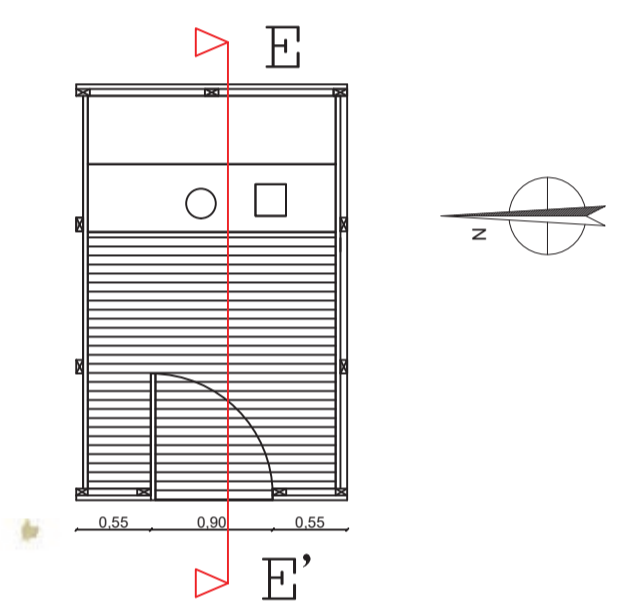
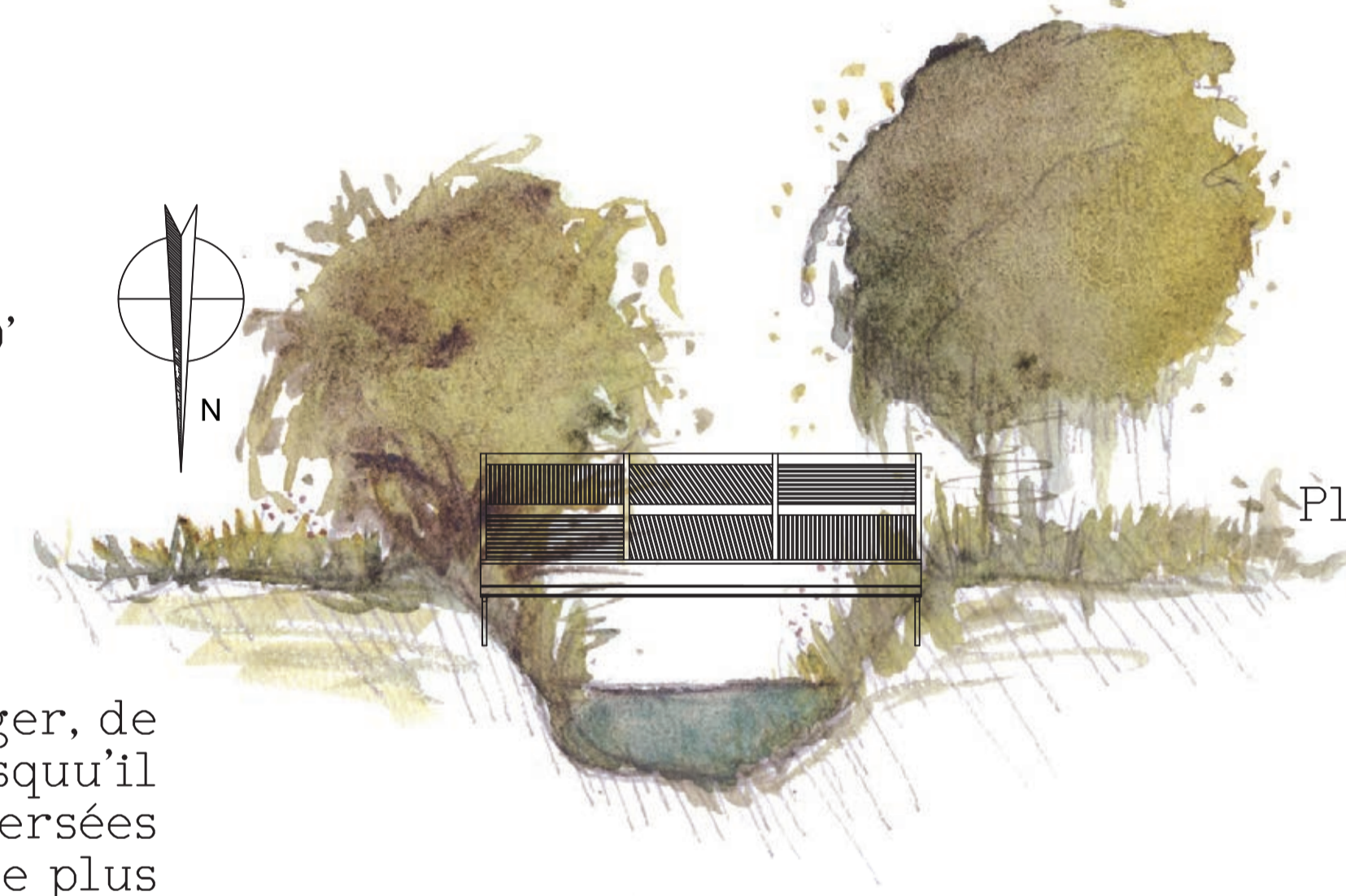
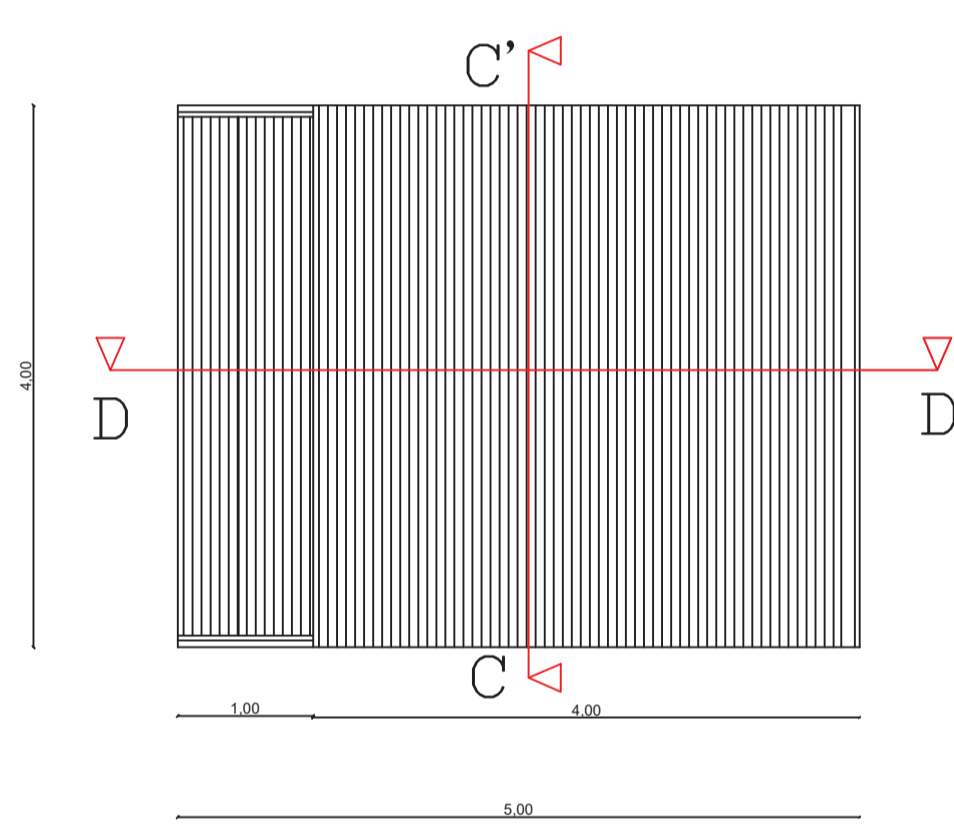
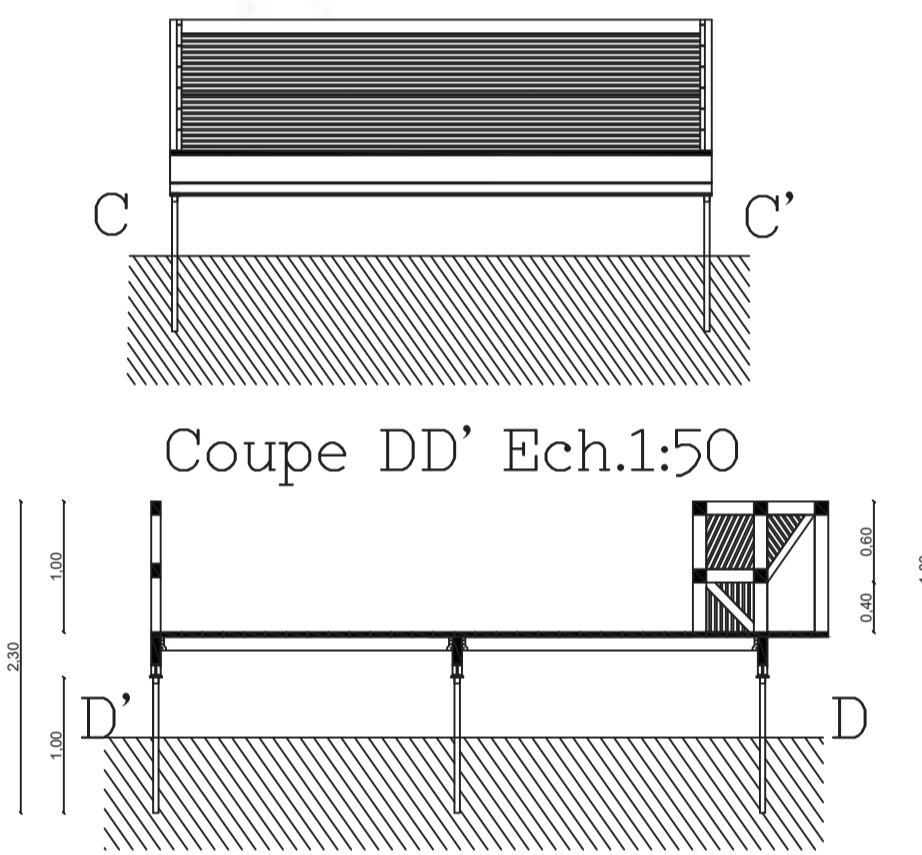
Plan de masse Ech.1:50

Façade Ouest Ech.1:50

Plan Ech.1:50

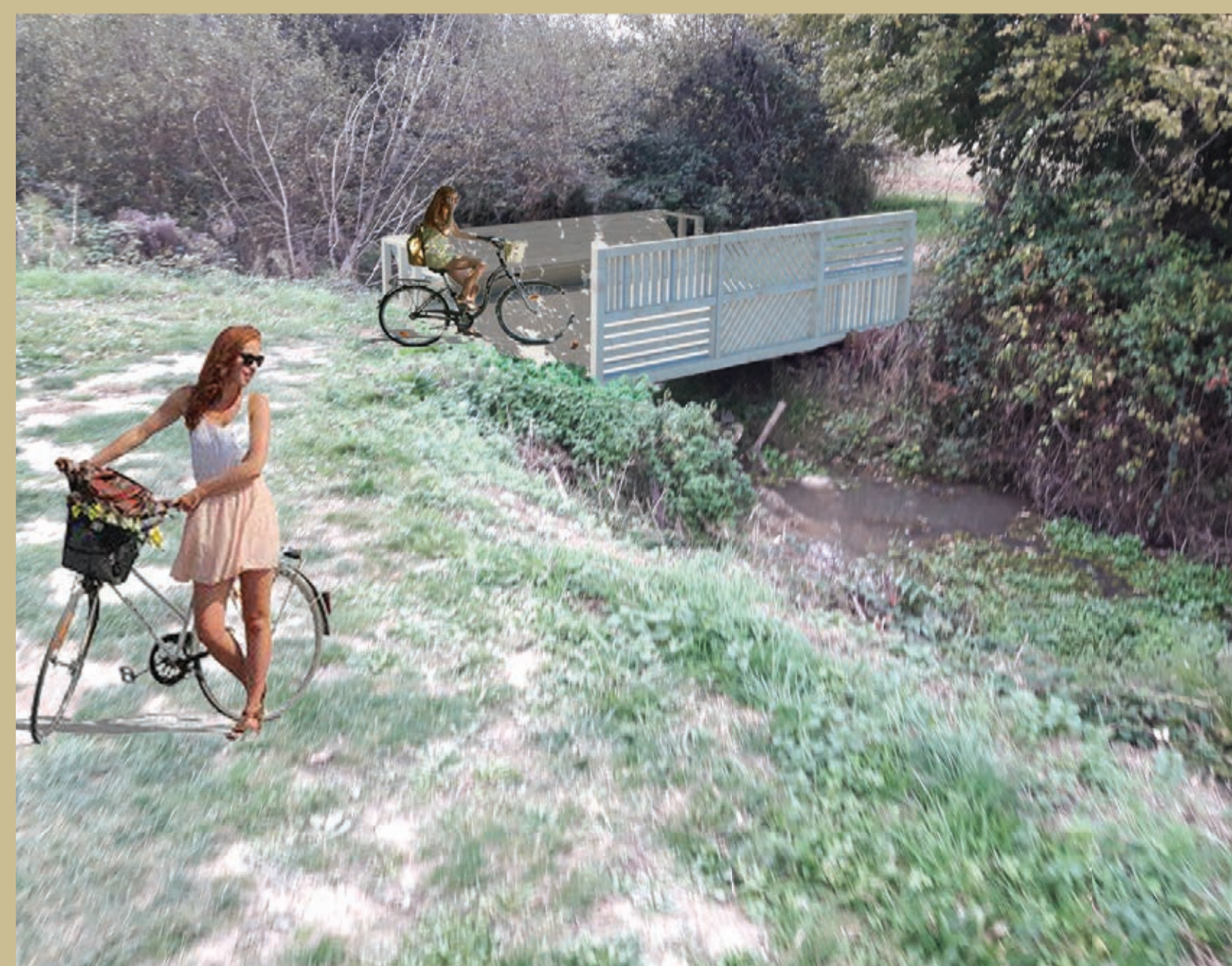
Coupe EE' Ech.1:50

Façade Ouest Ech.1:50



Ce module permet de franchir mais aussi de s'asseoir, de s'allonger, de se reposer pour profiter du bruit de l'écoulement de l'eau puisqu'il fait office de pont pour reconnecter les parties terrestres traversées par les petites sources qui se déversent dans le lac. Il permet de plus le franchissement par les chevaux et les vélos.

Le module toilettes est important puisque nous sommes sur un lieu public. Pour éviter des coûts trop importants ainsi que pour permettre une meilleure facilité de pose, les toilettes sont sèches, ne nécessitant donc pas d'eau. On s'inscrit alors dans une optique de préservation de l'environnement.



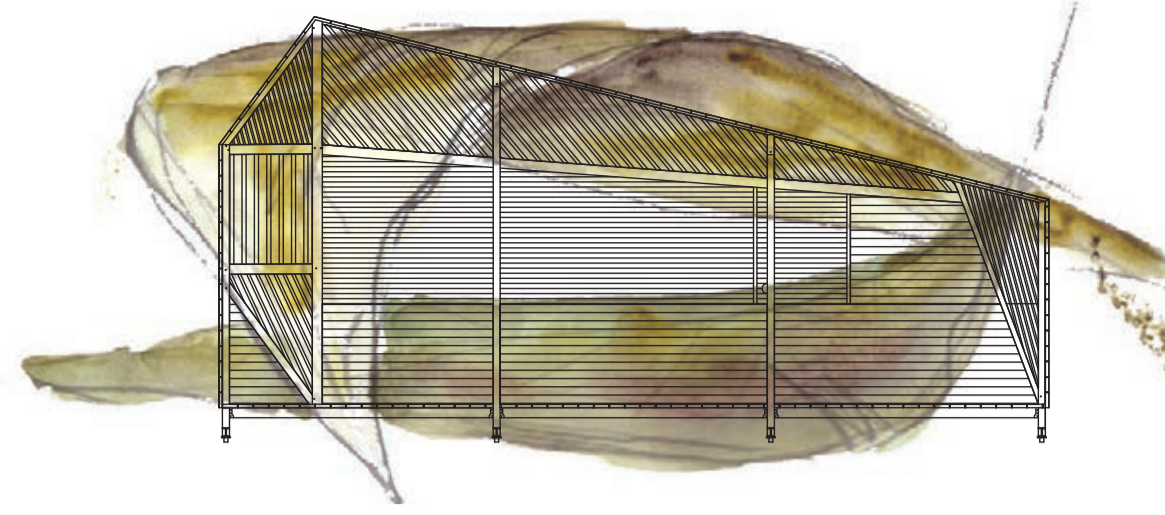
Mise en situation du module franchissement

Mise en situation du module franchissement

Mise en situation du module toilettes sèches

MICROARCHITECTURES AU LAC DU LARAGOU

Module principal de la Guinguette

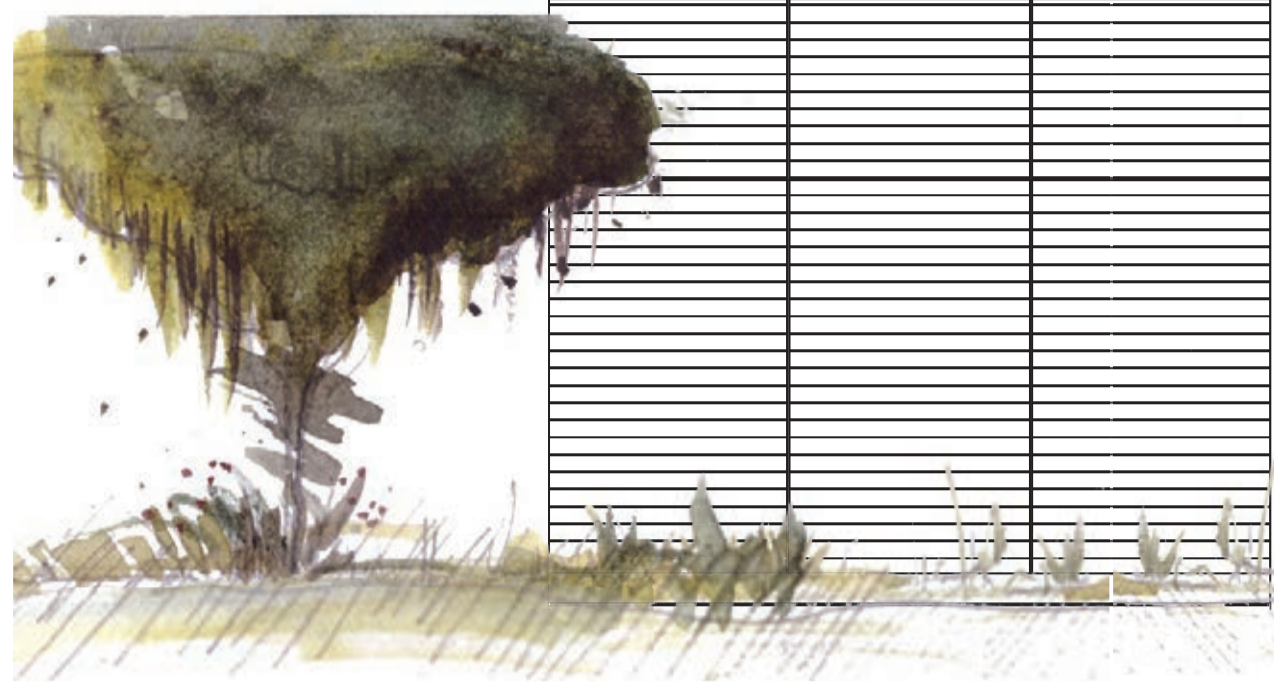


Dénomination du Module : Guinguette
 Situation: Espace réservé à la Guinguette
 Matériaux : Ossature bois Robinier et panneaux de caisses d'import/export
 Utilisation: Espace comprenant bar, cuisine et espace de stockage
 Nombre sur site : Un

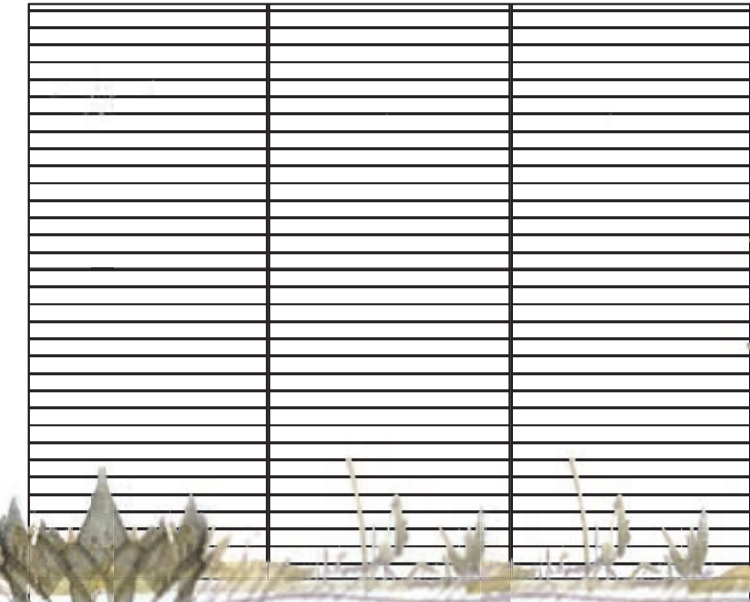


Situation des modules autour du lac

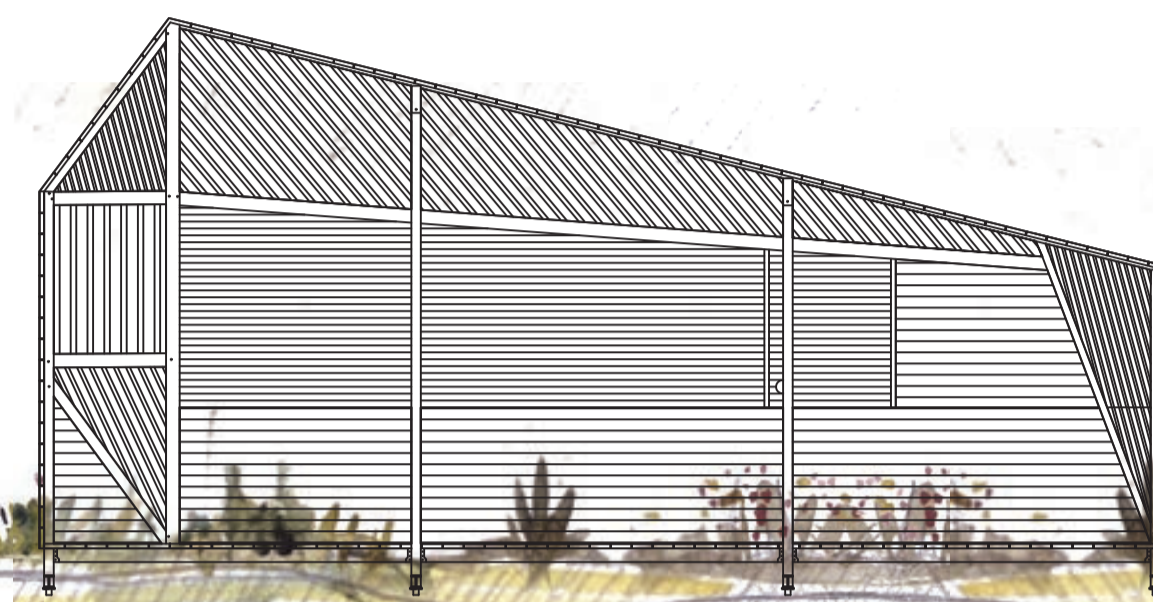
Façade Ouest Ech.1:50



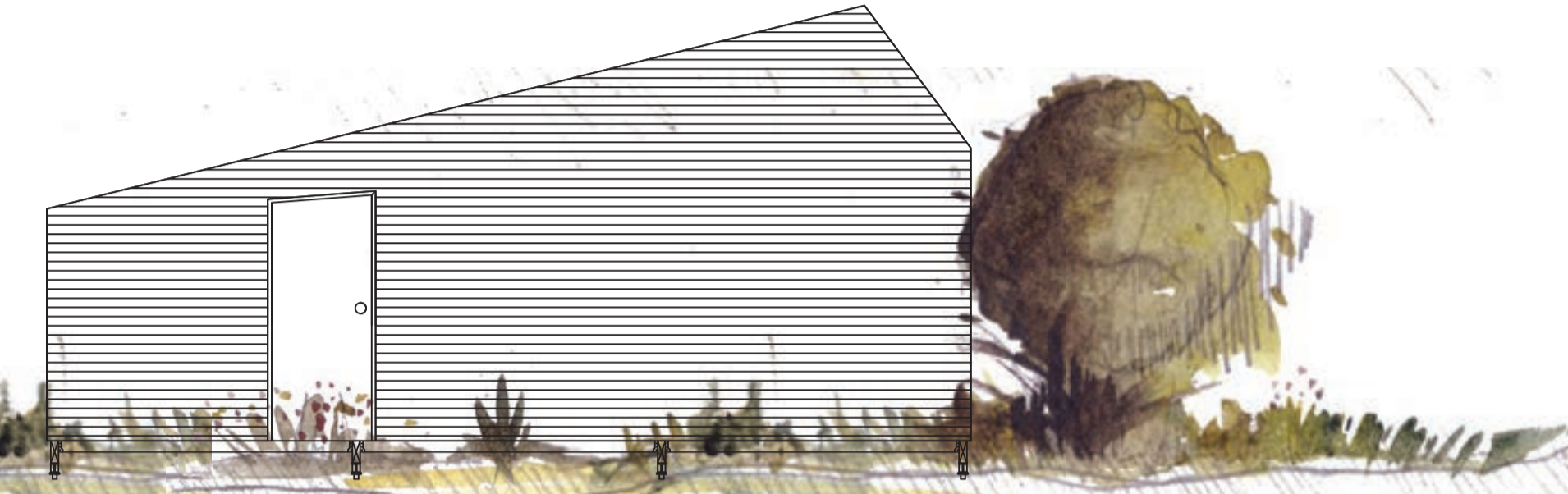
Façade Est Ech.1:50



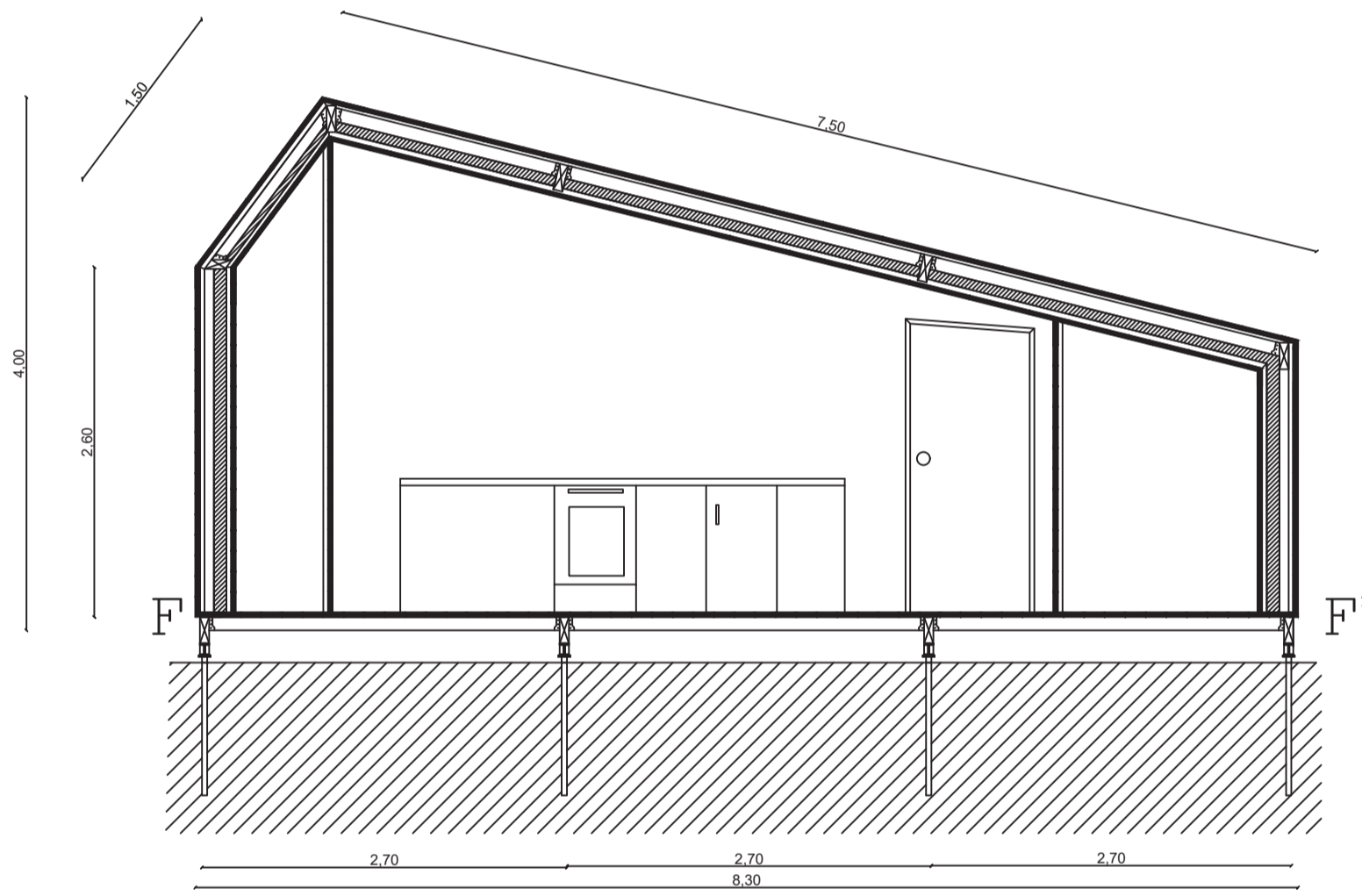
Façade Nord Ech.1:50



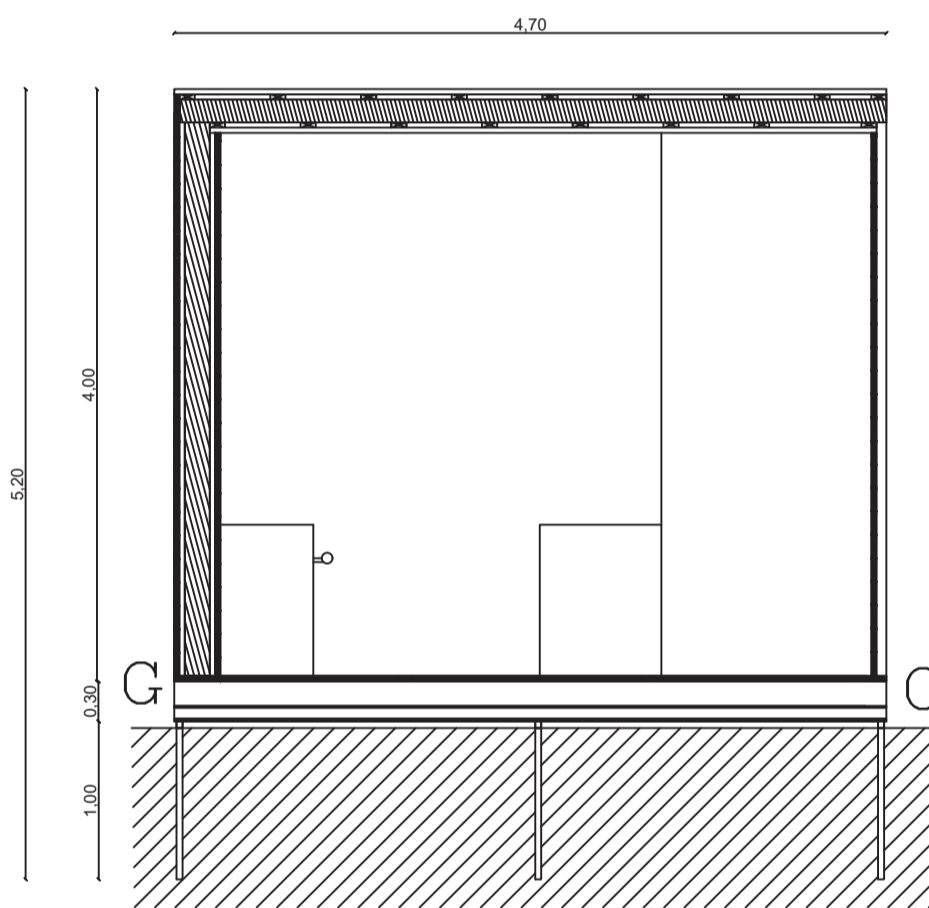
Façade Sud Ech.1:50



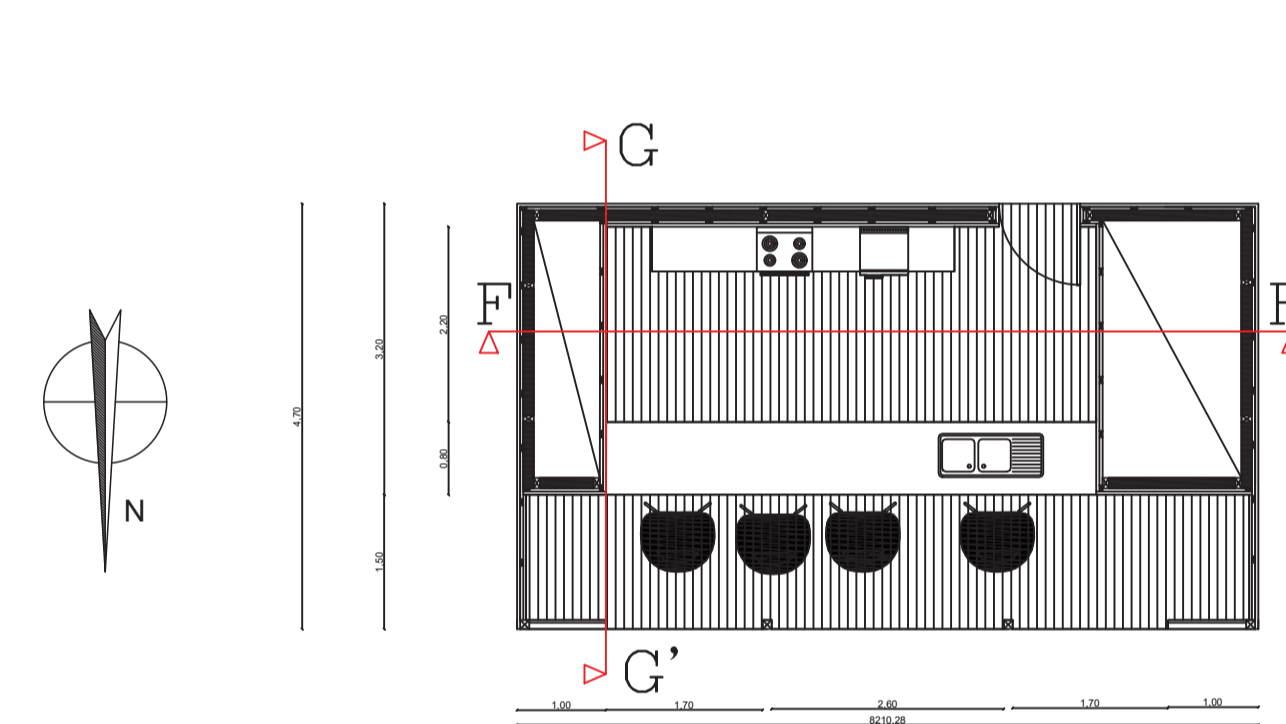
Coupe FF' Ech.1:50



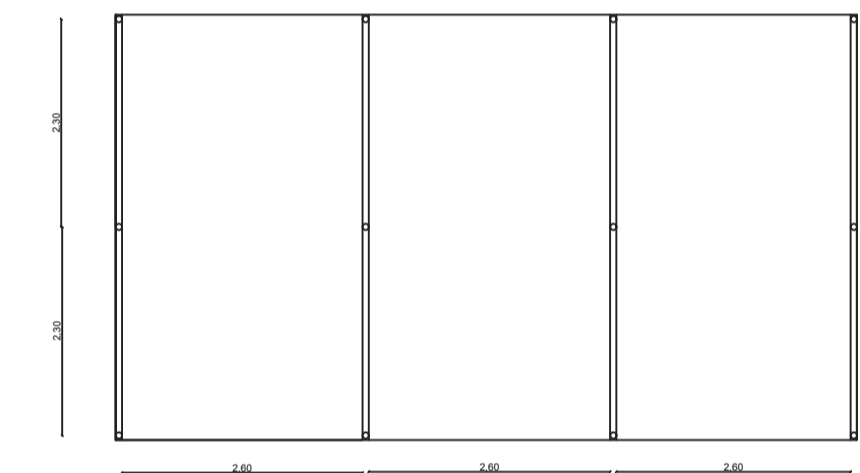
Coupe GG' Ech.1:50



Plan Ech.1:50



Plan plancher Ech.1:50



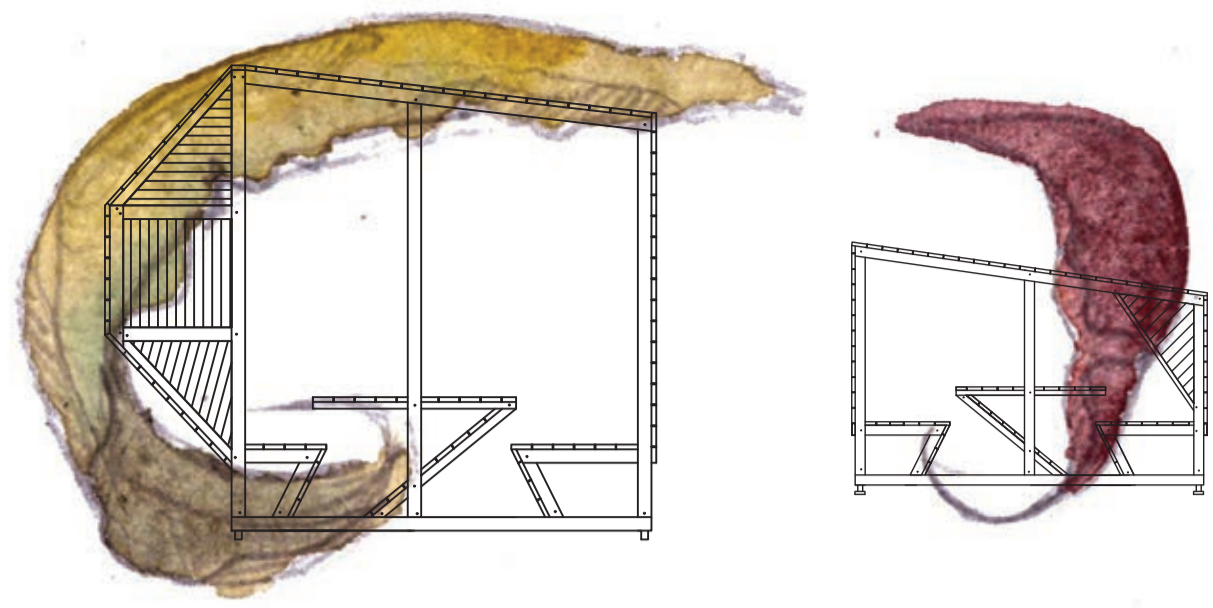
La Guinguette admet la même forme que l'ensemble des autres modules. L'espace est en partie fermée avec une ouverture sur le bar l'été et l'ensemble est fermé durant l'hiver. On y retrouve une petite cuisine et un espace stockage. Accompagnée des autres modules, la Guinguette offrira un espace festif pour les soirs d'été!

Mise en situation du module Guinguette



MICROARCHITECTURES AU LAC DU LARAGOU

Modules tables



Dénomination du Module : Grande table
 Situation: Près du barrage, espace davantage fréquenté + Guinguette!
 Matériaux : Ossature bois Robinier et panneaux de caisses d'import/export
 Utilisation : Petites banquettes protégées du soleil ainsi que des intempéries, offrant la vue sur le lac, associées à une table pour se restaurer (Pique-nique et Guinguette)
 Nombre sur site : Trois

Dénomination du Module : Petite table
 Situation: Près du barrage, espace davantage fréquenté + Guinguette!
 Matériaux : Ossature bois Robinier et panneaux de caisses d'import/export
 Utilisation : Petites banquettes protégées du soleil ainsi que des intempéries, offrant la vue sur le lac, associées à une table pour se restaurer (Pique-nique et Guinguette)
 Nombre sur site : Trois



Situation des modules autour du lac

Façade Est Ech.1:50

Façade Ouest Ech.1:50

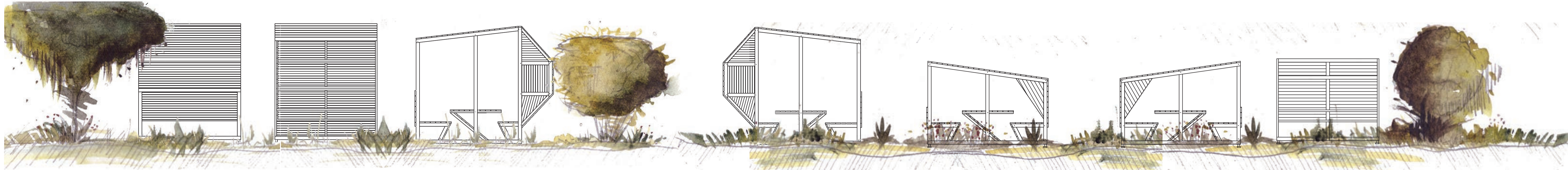
Façade Sud Ech.1:50

Façade Nord Ech.1:50

Façade Nord Ech.1:50

Façade Sud Ech.1:50

Façade Ouest Ech.1:50



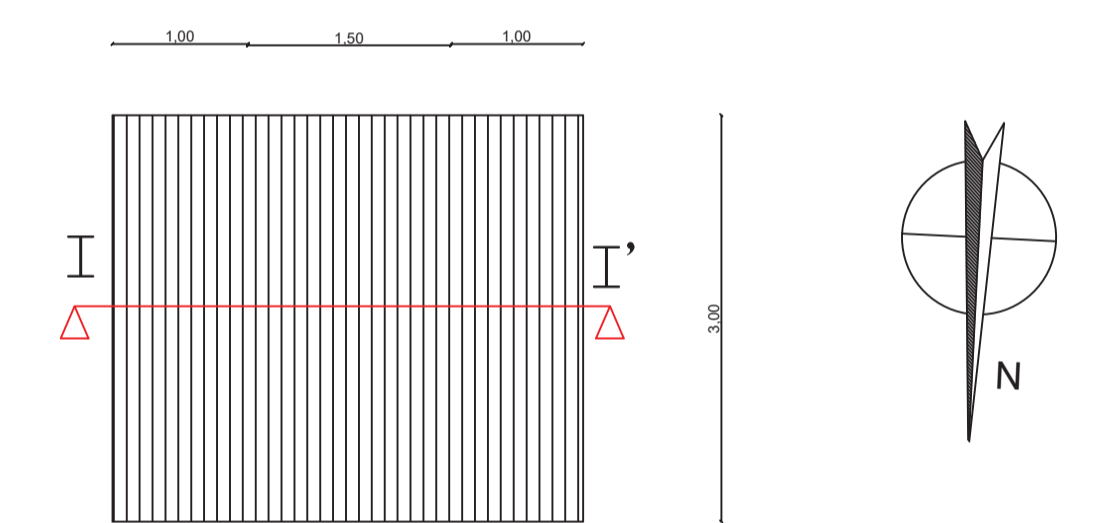
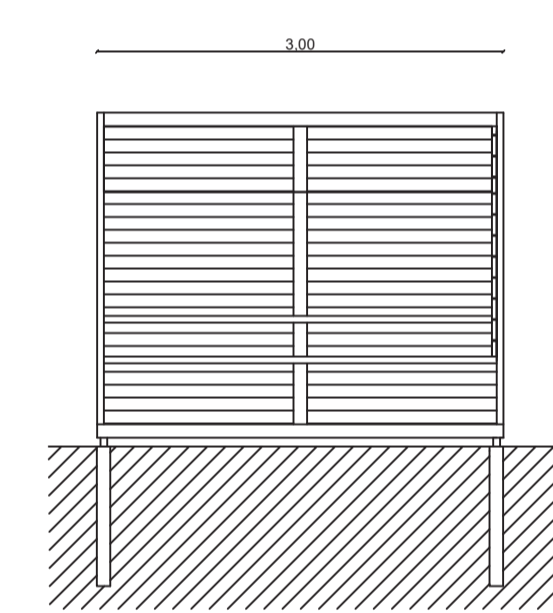
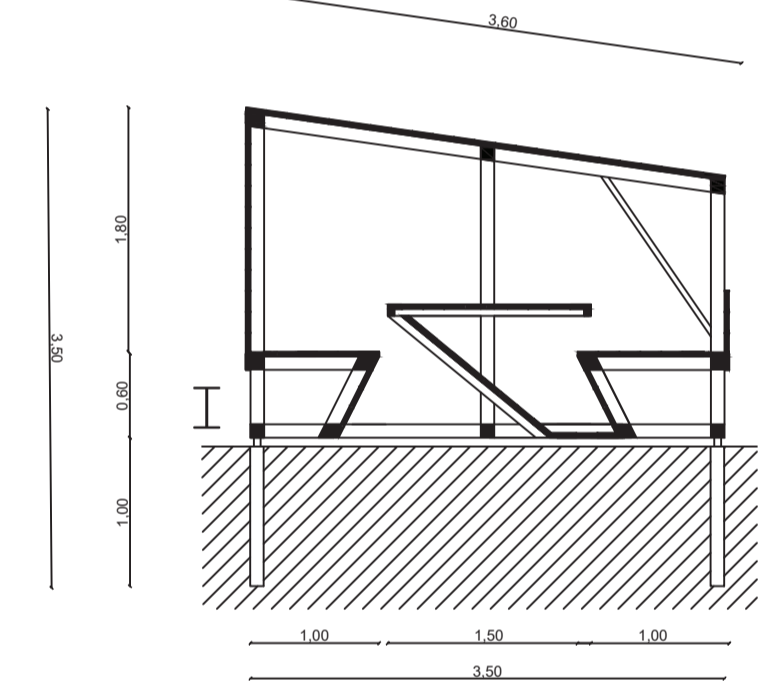
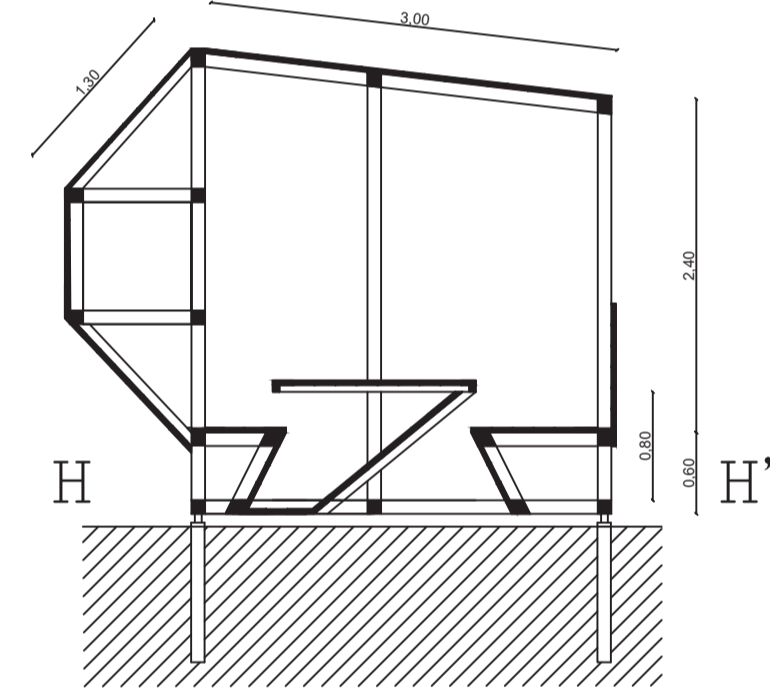
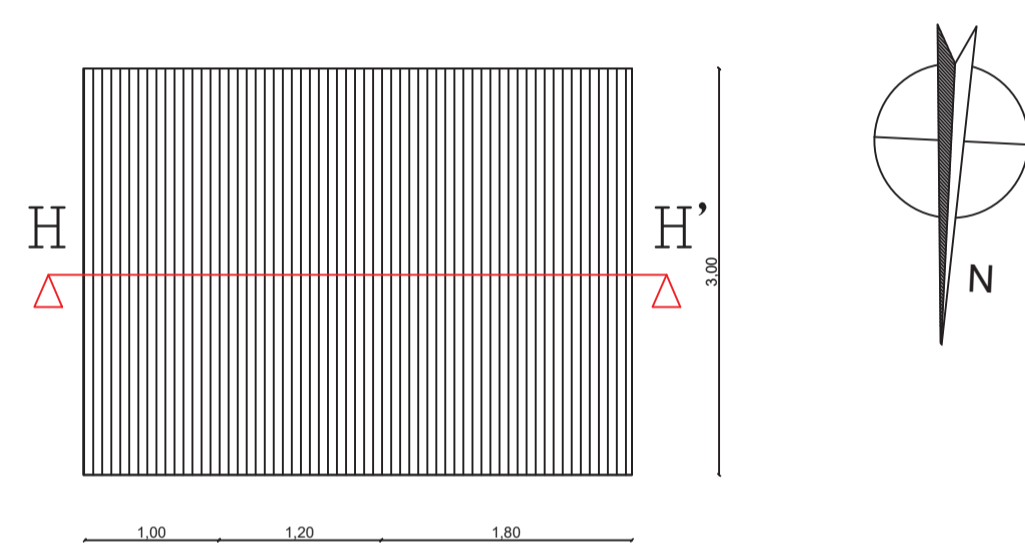
Plan de masse Ech.1:50

Coupe HH' Ech.1:50

Coupe II' Ech.1:50

Façade Est Ech.1:50

Plan de masse Ech.1:50



Ces modules tables sont formés de deux feuilles courbées qui permettent d'avoir de l'ombre ou de s'abriter pour faire une pose ou pour manger lorsqu'il pleut ou qu'il y a trop d'ensoleillement. Le replit des feuilles constitue un ensemble formé d'une protection, d'une assise et enfin d'une table.



Mise en situation du module grande table



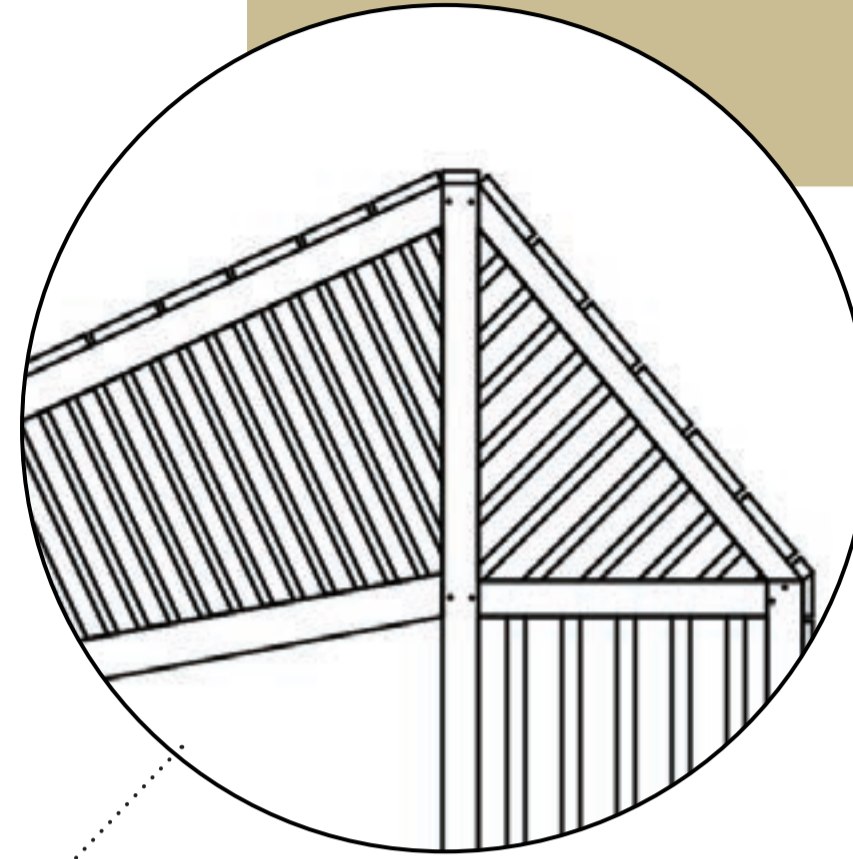
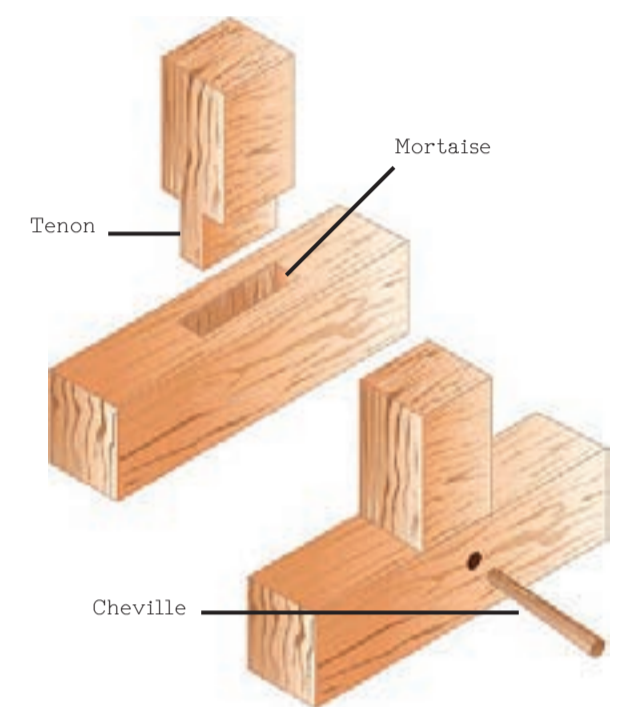
Mise en situation du module petite table

L'OSSATURE BOIS

L'ossature bois sur l'ensemble des modules est faite à partir de bois de Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*). J'ai opté pour l'utilisation de ce bois pour s'inscrire dans une démarche écologique et durable.

En effet, il est naturellement compris dans la Classe 4 sans traitements chimiques. Les bois traités à cœur ne sont pas recyclables, et sont plus ou moins toxiques. Ils sont par ailleurs considérés comme des déchets industriels. Or ici, dans une optique de modification ou de suppression d'un des modules, il pourra être 100% recyclable.

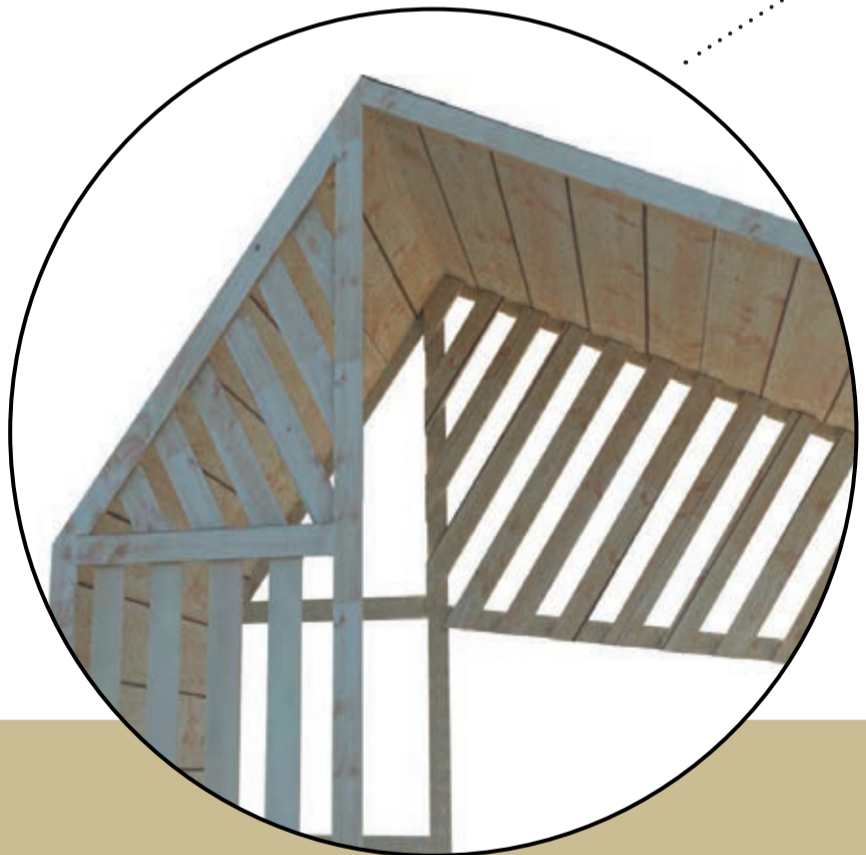
Enfin, celui-ci est produit en France, plus particulièrement dans la région de la Nouvelle-Aquitaine, une région voisine à l'Occitanie, ce qui permet de diminuer la matière grise dû aux transports puisque les distances sont réduites.



L'assemblage en tenon mortaise permet une bonne résistance à l'ossature bois. Il est par ailleurs chevillé pour une tenue de la structure optimale.

Le plancher est composé de lames de bois de Robinier, ainsi que de lambourdes et de poutres afin d'assurer un maintien optimal du plancher. Les planches sont ensuite posées sur des supports de poutre modulaires grâce à des platines à brides qui se fixent ensuite sur les vis de fondation.

Concernant le bardage bois, celui-ci est en bois de Robinier pour rester dans une unité avec la structure. Les interstices entre les lamelles sont plus ou moins importantes selon la fonction et l'ambiance recherchée.



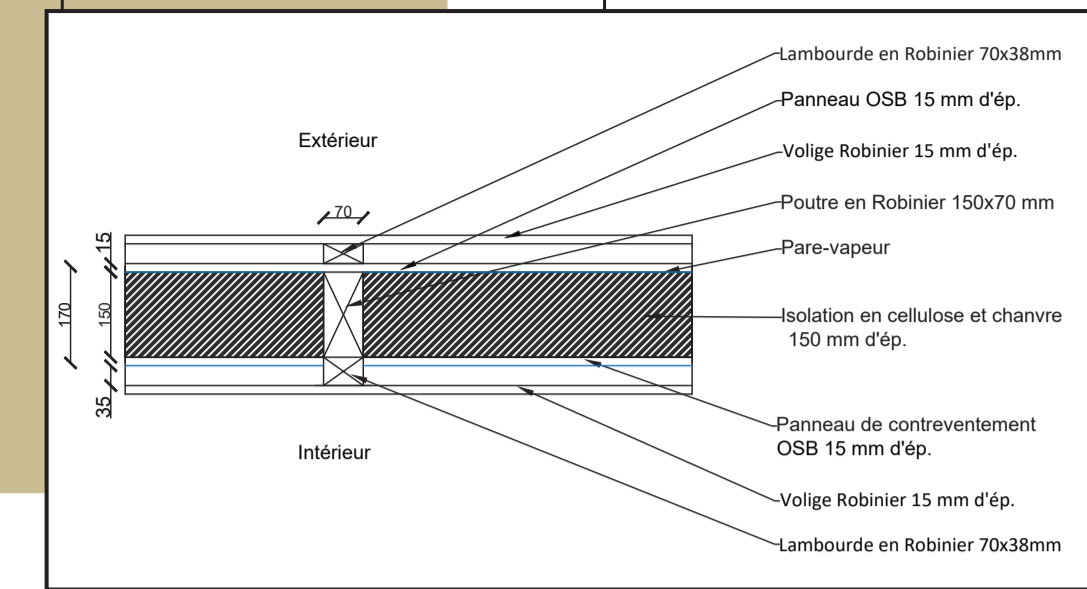
DETAILS TECHNIQUES

LA GUINGUETTE

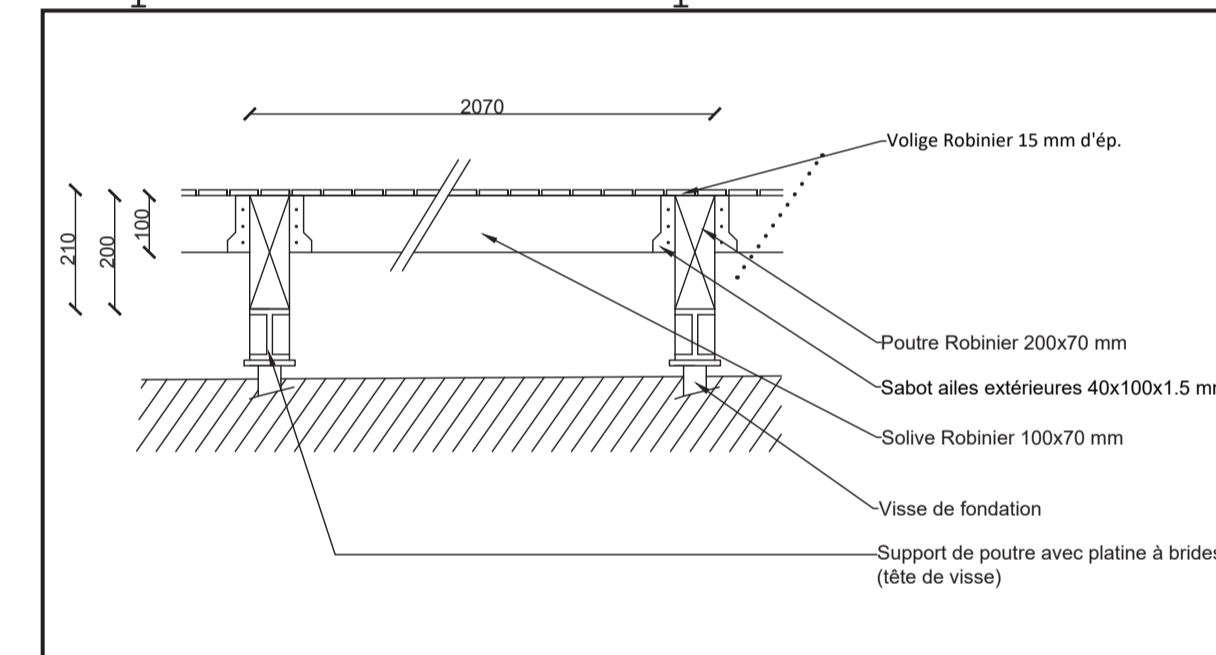
L'isolation : Panneaux de ouate de cellulose (40%) est issu de recyclage de papiers ainsi que de fibre de chanvre (60%).



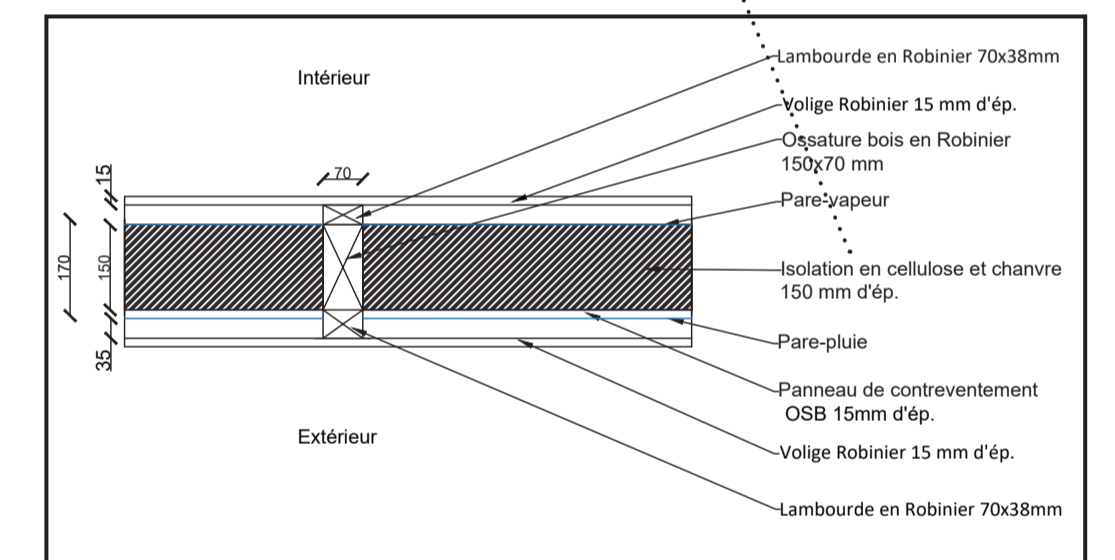
Coupe transversale plafond éch. 1/20



Coupe transversale plancher éch. 1/20

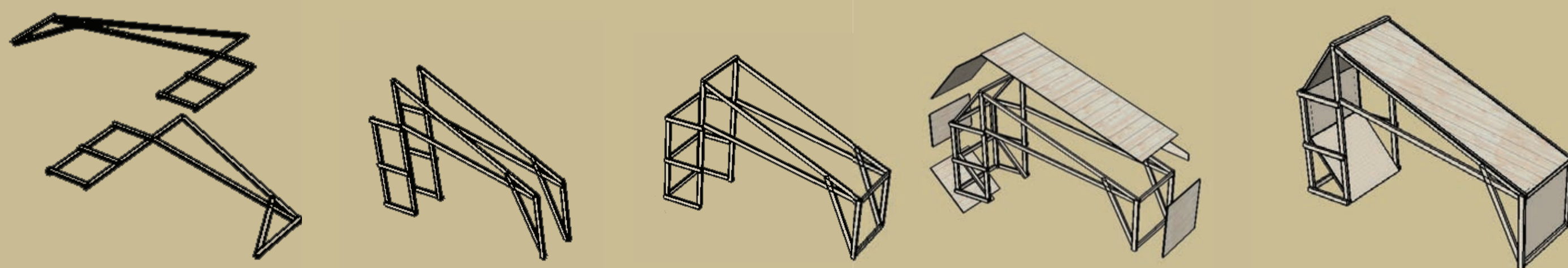


Coupe transversale mur éch. 1/20



LES ETAPES D'ASSEMBLAGE

L'assemblage commence par l'ossature en bois. Les deux plans (1) les plus complexes sont montés dans un premier temps, et positionnés à la verticale sur les fondations (2), puis les lambourdes de connections sont ajoutées (3). Enfin, le platelage est fixé sur l'ossature bois (4).



LES FONDATIONS

L'utilisation des vis de fondation permet de répondre à des enjeux écologiques considérables. En effet, ces vis n'ont aucun impact sur le terrain où elles sont posées, la surface imperméable est réduite la simple tête et corps qui se meuvent dans le sol tel une racine sur pivot. Dans la mesure où il est envisagé de déplacer ou de supprimer l'un des modules, il n'y aura aucune trace après les avoir enlevés, donc pas d'empreinte de l'homme. De plus, elles s'adaptent à tous types de sols et permettent un gain de temps à matière de pose.

